

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Valloire
GALIBIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU JEUDI 19 MAI 2022

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 8

Représentés : 7

Absents : 0

Date de convocation : 12 mai 2022

Date d'affichage : 12 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf mai à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RIVAS Natacha - FALCOZ Corine - MAGNIN Carine - GRANGE Guy - POIROT Marie - GRANGE Christian - GRANGE Michel

Étaient représentés : RETORNAZ Dominique (donne procuration à GRANGE Guy) - RETORNAZ André (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) - RAMBAUD Marie-Pierre (donne procuration à MAGNIN Carine) - MARTIN Jean-Marie (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) - CLAPPIER Pascal (donne procuration à GRANGE Michel) - FEUTRIER Stéphanie (donne procuration à RIVAS Natacha) - RETORNAZ Lénéïck (donne procuration à FALCOZ Corine)

Monsieur Guy GRANGE est désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 22-05-060

Objet : Acquisition d'un engin polyvalent de déneigement - Demande d'aide au Conseil Départemental de la Savoie au titre du Fond départemental pour l'équipement des communes (FDEC 2022)

Rapporteur : Jean-Pierre Rougeaux, maire.

Je vous rappelle le projet d'acquisition d'un engin polyvalent de déneigement (mini-pelle avec sa remorque).

Cet engin permettra aux services municipaux de déneiger, déglacer des voies étroites, des trottoirs et des accès difficiles, mais également d'intervenir sur les réseaux et d'effectuer des travaux divers de terrassement et d'espaces verts notamment.

Cette dépense a été inscrite au budget primitif 2022 pour un montant estimé à 50 000 TTC.

Je vous propose de solliciter auprès du Conseil Départemental de Savoie dans le cadre du Fonds Départemental pour l'Équipement des communes (FDEC) l'aide financière la plus élevée possible, ainsi que l'autorisation d'acquiescer cet engin dans l'attente de la décision d'octroi de cette aide.

La commission des finances, administration générale, développement durable et communication, réunie le 12 mai 2022, a émis un avis favorable sur ce dossier.

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission des finances, administration générale, développement durable et communication du 12 mai 2022,

Où l'exposé de Monsieur Rougeaux,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

- de solliciter pour l'acquisition d'un engin polyvalent de déneigement l'aide financière la plus élevée que possible auprès du Conseil Départemental de Savoie dans le cadre du Fonds Départemental pour l'Équipement des communes (FDEC 2022), ainsi que l'autorisation d'acquérir cet engin dans l'attente de la décision d'octroi de cette aide,
- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires dans ce cadre auprès des services du Conseil Départemental de Savoie.

Ont signé au registre les membres présents
Copie conforme
Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 23/05/2022

Affichage : 23/05/2022

Valloire, le 23/05/2022

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.

